

ASSEMBLEE DE LA PAROISSE REFORMEE DE LA VALLEE DE JOUX
DIMANCHE 21 NOVEMBRE 2021 AU TEMPLE DU SENTIER

Présidence : M. Martin Aubert

Ordre du jour :

1. Accueil, principes constitutifs et prière
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 04 juillet 2021
4. Budget
5. Informations du Conseil Régional et d'un délégué au Synode
6. Communications du Conseil de Paroisse et des Pasteurs
7. Activité Jeunesse
8. Information du groupe Terre Nouvelle
9. Divers et propositions individuelles

Présence : environ 55 personnes

Excusés : Mme Josiane Bossel, M. Jean-Bernard Bossel, Mme Aurore Gay, Mme Chantal Aubert et M. Dylan Aubert.

1. **Accueil et principes constitutifs**

Le Président souhaite la bienvenue aux personnes présentes, lit les principes constitutifs et prononce une prière d'introduction.

2. **Adoption de l'ordre du jour**

Le Président soumet l'ordre du jour à l'assemblée, celui-ci est accepté à l'unanimité.

3. **Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 04 juillet 2021**

Le Président demande si quelqu'un désire la lecture du procès-verbal sachant que chacun a pu en prendre connaissance dans le journal local et sur le site internet de la paroisse. Personne ne se manifeste et le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

4. **Budget 2022**

Mme Maryrose Gay présente et commente le budget 2022 point par point. Il se solde par un déficit de CHF 8'700.-. Les produits d'élèvent à CHF 96'000.- en baisse de CHF 9'000.- par rapport à l'année dernière. Les charges s'élèvent à CHF 104'700.-. M. Jean-François Noble s'étonne de la baisse de fonds en faveur de la formation, M. Pierre Badoux répond que le fonds Jeunesse qui n'apparaît pas au budget compense cette baisse.

M. Serge Meylan rapporteur de la commission de gestion ne peut que constater, comme à l'accoutumée que le budget est bien documenté et précis. Les charges et les produits sont en

rapport avec la crise sanitaire, toujours d'actualité ; toutefois, les finances de notre paroisse restent saines.

Les membres de la commission proposent donc d'accepter le budget 2022 tel que présenté, de décharger Mme Maryrose Gay et de relever la commission de son mandat ; c'est le cas à l'unanimité.

5. Informations du Conseil Régional et d'un délégué au Synode

Mme Paulette Reymond prend la parole.

Tout d'abord, elle dénombre 2 départs au Conseil Régional, Mmes Nadine Poli et Ariane Baehni. Le Conseil Régional est intervenu à plusieurs reprises auprès du Conseil Synodal afin de remplacer Mme Baehni coordinatrice, mais celui-ci remet à plus tard. Concernant la délégation régionale au Synode restent Mmes Nadine Poli, Laurette Péclard ainsi que M. Pierre Meylan. Mme Emmanuelle Jacquat Pasteure à Chavornay est nommée Vice-Présidente du Synode.

Faute de Conseil de Paroisse, la gestion de la Paroisse d'Orbe-Agiez est toujours assurée par le Conseil Régional.

La Paroisse de Baulmes-Rances n'a également plus de Conseil, seule une caissière y gère les finances, Mme Anne Baumann. M. Jean-François Noble, membre du Conseil Régional y gère les problèmes au mieux. Mme Diacon, Pasteure, y assure 2 cultes par mois.

A Ballaigues-Lignerolle, c'est le Pasteur retraité Joël Guy qui a accepté la mission de remplaçant à hauteur de 50 %.

Malgré la pandémie, les ministres assurent toutes les activités en organisant notamment des cultes retransmis. Ils ont maintenu également les camps de jeunes ainsi que les activités paroissiales intergénérationnelles.

M. Jean-François Noble prend la parole, remplaçant M. Pierre Meylan.

Le Synode veut encourager les régions à devenir plus indépendantes, d'où le souhait entre autres de ne pas diminuer la dotation de la Paroisse à la formation et à la jeunesse. Pour ce faire le Synode ne donne pour l'instant pas plus de budget ni de pouvoir de décision aux Régions.

On relève malheureusement encore des démissions au sein du Conseil Synodal et de son bureau.

Le nombre de Pasteurs en formation est toujours nettement inférieur aux Pasteurs prêts à prendre leur retraite. Le Synode, les Régions ainsi que les Paroisses doivent anticiper ce phénomène.

Mme Rose Van Top intervient suggérant un rapprochement avec la HET-PRO afin de combler notre manque de ministres.

6. Communications du Conseil de Paroisse et des Pasteurs

M. Pierre Badoux prend la parole.

Durant l'année 2021, tous les cultes ont pu être maintenus, nombreux ont été transmis à la maison de Paroisse. Les activités pour enfants et adolescents se sont poursuivies. Les cultes en plein air ainsi que diverses sorties ont permis de nouveaux contacts. Seul le camp des aînés a été maintenu cette année. Une soirée raclette pour les nouveaux paroissiens a été organisée à la maison de Paroisse avec 25 participants. Les groupes de maison particulièrement adaptés en cette période ont remporté un grand succès. La maison de Paroisse est souvent pleine avec

sa nouvelle place de jeux. Les finances malgré ces temps difficiles restent relativement saines, ceci grâce à la générosité des paroissiens.

Les cultes ont une bonne fréquentation. En effet, avec les règles en vigueur, seules 50 personnes peuvent y assister, d'où la nécessité de les transmettre à la maison de Paroisse. Le Conseil est conscient des frustrations que cela peut engendrer et réfléchit à des solutions.

Les défis à relever sont multiples, trouver un équilibre face aux restrictions sanitaires et faire revenir les paroissiens que nous avons perdu à cause de la pandémie.

M. Badoux remercie tous les paroissiens pour leur fidélité.

Mme Noémie Rakotoarison prend la parole.

La Paroisse organise dès le mois de janvier 2022 le cours « Elle & Lui », proposant des discussions en couple avec comme thèmes la communication, la résolution des conflits notamment ; celui-ci aura lieu à l'hôtel du Cygne aux Charbonnières. Le centre d'accueil temporaire de l'hôpital a sollicité les Pasteurs afin d'y organiser des cultes. Le Synode réfléchit quant aux célébrations des mariages pour tous, les Pasteurs pourront-ils conserver la clause de conscience ?

M. Tojo Rakotorison confirme son engagement à 25 % au sein de la Paroisse de la Vallée, malgré le départ de Mme Ariane Baehni de son poste coordinatrice de la Région ; en effet celle-ci occupera désormais un poste à 50 % au sein d'une aumônerie d'EMS de la région lausannoise.

M. Antoine Schluchter informe l'assemblée qu'un culte de Noël sans pass sanitaire aura lieu au Temple du Sentier le 25 décembre avec des tentes à l'extérieur afin d'y accueillir un maximum de paroissiens.

Mme Suzanne Bédert prend la parole au sujet du contenu du journal Réformés qui selon certains paroissiens s'éloigne de son mandat spirituel et demande au Conseil de Paroisse de faire une interpellation en ce sens lors de la prochaine assemblée régionale.

M. Jean-François Noble précise que ce journal est diffusé dans toute la Romandie et que cette interpellation ne va pas aller dans le sens de souder les Régions face aux défis actuels de l'Eglise. M. Pierre Badoux informe que le Conseil de Paroisse est conscient de la problématique, mais que celui-ci a besoin d'un vote positif de la part de l'Assemblée pour aller de l'avant. M. Hubert van Beck propose une discussion au sein de l'Assemblée au préalable. Le Président soumet l'interpellation au vote.

1 personne est pour une assemblée extraordinaire relative à ce sujet, 34 sont contre et l'on compte 11 abstentions. 42 personnes votent pour l'interpellation, contre 2 avis contraires, 5 personnes s'abstiennent. Le Conseil de Paroisse soumettra donc cette interpellation lors de la prochaine Assemblée Régionale.

7. Activité Jeunesse

Mme Suzanne Bédert présente au nom de Mmes Aubert et Gay un diaporama décrivant les différentes activités de leurs groupes.

M. Henri Badoux décrit les activités Interjeunes à la Vallée. Le groupe organise une vente de pizzas et de tresses afin de le soutenir financièrement.

8. Informations du groupe Terre Nouvelle

M. Hubert van Beck prend la parole.

Terre Nouvelle est un service qui existe dans toutes les Eglises réformées de suisse romande. Le rôle de Terre Nouvelle est la participation active des Eglises dans des œuvres de mission. Il y a dans chaque Paroisse une personne ou un groupe responsable de Terre Nouvelle. Leurs activités sont coordonnées par un service cantonal. Pour la Paroisse de la Vallée 8 personnes y sont actives. Les finances du groupe sont assurées par des dons privés ainsi que par les contributions des Paroisses. Pour rendre vivante Terre Nouvelle, diverses activités sont organisées pendant l'année avec l'animation de trois à quatre cultes notamment. Le groupe collabore également avec le Centre social protestant. Terre-Nouvelle de la Vallée figure sur le site internet de la Paroisse.

9. Divers et propositions individuelles

Mme Sonia Aubert explique le fonctionnement du nouveau site internet de la paroisse. Il est maintenant 12h30, la parole n'étant plus demandée, le Président lève la séance.

Martin Aubert

Jérémie Golay

Président

Secrétaire